

# BRÉSIL

Capitale : Brasilia



# B

94

## Offres préaffranchies en prioritaire

	Postexport	Colissimo Emballage International	
Délais indicatifs	Documents :	J + 4/8	
	Rio de Janeiro Sao Paolo/Brasilia		J + 3/4
	Reste du pays		J + 5/7
Zone tarifaire	Monde Entier	Monde Entier	
Format/Poids maxi	20 g	5 et 7 kg selon formats	
Suivi		Oui, du dépôt à la livraison	
<b>OPTIONS</b>			
Indemnisation Ad Valorem	Non	Oui, montant maxi : 1 500 €	
Recommandation	Oui	Non	
Avis de Réception	Oui	Oui	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	Non	

## Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		Colissimo International	
Délais indicatifs	Documents :	Marchandises :	J + 4/8	
	Rio de Janeiro Sao Paolo/Brasilia	J + 3/4		J + 4/5
	Reste du pays	J + 5/7		J + 6/8
Zone tarifaire	2		C	
Poids maxi	2 kg		20 kg	
Dimensions max L	Voir page 46		1 m	
Dimensions max L+L+h	Voir page 46		2 m	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		Oui, du dépôt à la livraison	
<b>OPTIONS</b>				
Indemnisation Ad Valorem	Non		Oui, montant maxi : 1 500 €	
Recommandation	Oui		Non	
Avis de Réception	Oui		Oui	
Emballage à affranchir (poids max)			Oui, 1 à 7 kg selon formats	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 260 DTS*	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		Non	

**Principaux objets interdits :** Boissons alcoolisées, dispositifs électroniques pour fumer (« cigarettes électroniques », « e-cigarettes », « e-ciggy » ainsi que la publicité relative à ces objets), ouvrages en matière plastique, objets d'art, produits végétaux [admis conditionnellement avec certificat d'importation], produits pharmaceutiques sans numéro de licence délivré par le Departementao de Saúde Pública. Dispositions générales pages 48 et 49.

**Dispositions spéciales :** Seuils d'admission théorique en franchise : 50 USD pour les cadeaux. Droits de douane et taxes ; les envois postaux dont la valeur n'excède pas 500 USD, destinés à des particuliers ou des personnes morales non destinés à la revente bénéficient d'un Régime de Taxation Simplifié. Dispositions générales page 25.

\*DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).